

CHARTRE de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion

NOTRE OBJECTIF

Produire des logements de qualité, abordables et vecteurs d'insertion pour mettre en œuvre le Droit au logement.

Produire des logements de qualité...

- **Produire de « beaux » logements** qui suscitent la fierté collective, de leurs occupants comme du voisinage ;
- **Produire des logements bien situés** : la proximité des services, commerces et transports, ainsi que l'intégration dans le tissu urbain sont vecteurs d'insertion pour les locataires. Produire des logements en diffus, c'est à dire au cœur de la vie sociale, est un choix ;
- **Concevoir des logements facilement appropriables** par les locataires : le choix des équipements et matériaux est pensé pour faciliter leur usage et leur maintenance. Leur fonctionnement est expliqué précisément à l'entrée dans le logement.

... pour des personnes défavorisées

- **Attribuer les logements à des ménages mal logés ou sans logement**, quelles que soient les modalités définies localement ;
- **Concevoir des habitats adaptés à des besoins spécifiques** de ménages en difficulté, à l'unité ou en petit collectif, visant la mixité sociale à l'échelle de l'immeuble ou du quartier ;
- **Définir le loyer de sortie de nos logements de manière à ce qu'ils soient accessibles à tous les ménages**, quelles que soient leurs ressources ;
- **Construire ou réhabiliter des logements économes en énergie**. Le choix des travaux s'inscrit dans un double objectif : réduire le coût des charges pour les locataires et participer à l'effort de réduction des consommations d'énergie liées au bâtiment ;
- Au-delà du loyer et des charges d'énergie, **optimiser l'ensemble des dépenses à la charge des locataires pour baisser le coût d'usage du logement.**

COMMENT NOUS Y PARVENONS

Produire du logement en cohérence avec les besoins du territoire.

La proximité et la souplesse d'acteurs « artisans » du Droit au logement

- Quels que soient nos modèles organisationnels, **nos projets sont définis par des associations locales ayant une connaissance fine des besoins sur leur territoire** ;
- **Chacun de nos projets est unique** : sa conception, son financement, son mode de gestion peuvent être adaptés pour répondre à un besoin ou une contrainte particulière ;
- La variété des problématiques auxquelles nous sommes confrontés nous amène à **être créateur de nouvelles formes d'habitat.**

Une offre en lien étroit avec la Gestion locative adaptée

- Nos services ou partenaires de Gestion locative adaptée et d'accompagnement social participent en amont à **la définition du projet social et partagent leur retour d'expérience sur la qualité d'usage des équipements et matériaux choisis** ;
- **Les équipes de Gestion locative adaptée sont mobilisées pour garantir le succès du rapport locatif** et gérer rapidement tout incident de parcours ;
- **Tout est mis en œuvre pour faciliter l'accès aux droits des locataires**, améliorer leur solvabilisation et favoriser leur insertion, à travers la mise en œuvre d'un accompagnement selon les demandes et besoins identifiés.

L'initiative associative et citoyenne pour contribuer aux politiques publiques

- **La société civile est au cœur de notre projet** : c'est elle qui permet l'implication de bénévoles et l'apport de financements solidaires, faisant de nous **des acteurs de l'économie sociale et solidaire** ;
- Logement d'Abord, revitalisation des centres anciens, lutte contre la précarité énergétique, habitat inclusif : notre action s'inscrit dans les politiques publiques. **Les opérations se construisent en partenariat avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales**, dont le soutien est indispensable à la réussite de nos projets ;
- **Notre offre est complémentaire** à celle des organismes HLM et des SEM immobilières.